



Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

CNESER du 17 novembre 2025

Déclaration préalable FO

Mmes et MM. les membres du CNESER,

Ce CNESER se tient alors que les discussions sur le projet de loi de finances comme sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale sont en train de se tenir. Force Ouvrière dénonce ces projets qui annoncent des reculs sans précédent, que ce soit pour les assurés sociaux ou pour les services publics. Le budget du ministère de la Défense, en hausse de pas moins de 7 milliards, va cette année dépasser celui de l'Éducation nationale, qui perd 4000 postes. Tout un symbole !

Dans l'enseignement supérieur et la recherche, les charges transférées par l'État aux établissements « autonomes » sont insoutenables : GVT, CAS pensions qui n'est pas complètement compensé, et maintenant même la PSC, dont la contribution employeur serait à la charge des établissements. Selon France Universités, ce seul report de charges imposées ne représente pas moins de 7 à 8000 postes !

Au sujet de la PSC, ajoutons que les personnels sont très en colère : en premier lieu, l'obligation d'affiliation ne passe pas, en second lieu les coûts supportés par les affiliés seront pour beaucoup, notamment pour les plus bas salaires, supérieurs aux coûts actuels. La FNEC FP-FO et FO ESR rappellent qu'elles ne sont pas signataires de l'accord PSC dans l'Éducation nationale et dans l'ESR, pour les raisons déjà exposées mais aussi parce que les clauses de l'accord dissocient la prévoyance (dont le coût va encore venir s'ajouter à celui payé pour la complémentaire) et désolidarisent actifs et retraités, avec à terme des surcoûts pour ceux-ci. Le plus urgent est de revenir sur l'obligation d'affiliation.

Toutes les mesures budgétaires programment en réalité la mise en difficulté de l'enseignement supérieur et de la recherche publiques, tandis qu'en parallèle se poursuit le soutien aux établissements d'enseignement supérieur privés, avec les reconnaissances de diplômes ou d'établissements, dont témoigne cette séance même du CNESER, avec aussi le projet de loi de « modernisation et régulation » de l'enseignement supérieur, projet dont FO demande le retrait pur et simple.

La solution aux difficultés budgétaires des établissements serait dans l'augmentation des droits d'inscription, c'est-à-dire qu'on ferait payer aux étudiants/usagers le service public que concrètement l'État refuse d'assurer. Là encore, FO réitère sa totale opposition : aucune augmentation des droits d'inscription dans les établissements publics, y compris les écoles d'ingénieurs !

FO dénonce l'austérité de guerre imposée à tous et l'ensemble des attaques contre les établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche publiques, contre leurs missions et contre les personnels.

Enfin, les atteintes aux libertés universitaires se poursuivent, ce dont témoigne la loi improprement appelée de « lutte contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur », dont nous examinons aujourd'hui en CNESER les décrets d'application. Ce dont témoigne aussi l'intervention inacceptable du Ministre pour empêcher la tenue d'un colloque savant consacré à l'histoire de la Palestine au Collège de France, qui a suscité des réactions indignées de la part de tous les chercheurs, en France comme à l'étranger. Si ce colloque a malgré tout pu se tenir, c'est avant tout grâce à la ténacité des collègues qui sont attachés à la progression des connaissances dans tous les domaines. FO est naturellement partie prenante du rassemblement qui aura lieu en fin d'après-midi devant le ministère pour dénoncer cette intervention ministérielle et en défense des libertés académiques.